

Cadre de la mesure de la performance de la localisation

Section 1. Introduction

Le tout premier sommet humanitaire mondial en 2016 a présenté les engagements pris dans le cadre du Grand Bargain qui ont un potentiel de transformation pour le secteur humanitaire. Toutefois, il n'existe actuellement aucun système en place qui puisse être utilisé pour la planification des actions, l'évaluation et le suivi des progrès accomplis par les programmes, les organisations et les pays dans le respect de ces engagements.

L'objectif de ce système de mesure de la performance de la localisation (LPMF) est de mettre en évidence les progrès accomplis dans la réalisation des engagements en matière de localisation. Bien que l'accent soit mis sur les acteurs locaux et nationaux, on s'attend à ce qu'il soit également pertinent pour les ONG internationales, les agences des Nations Unies et les donateurs ainsi que pour les institutions de recherche et universitaires qui évaluent la localisation. Le LPMF décrit dans le présent document a bénéficié du soutien et de l'aide d'un éventail d'intervenants et s'appuie sur la recherche existante bien que des efforts aient été déployés pour s'assurer qu'il soit conforme à la structure des engagements du Grand Bargain, des changements mineurs ont été apportés aux priorités et à l'accent mis sur ces derniers lorsqu'on estime que ceux-ci amélioreront la compréhension.

L'élaboration du LPMF a été guidée par l'objectif de fournir un outil clair et pratique qui peut aider à renforcer la base de données probantes pour la localisation. Il peut également aider à faire progresser la compréhension commune des progrès réalisés et à déterminer les points faibles.

Structure du présent document :

- Section 1 :** Introduction
- Section 2 :** Glossaire des termes de localisation
- Section 3 :** Guide d'utilisation du LPMF
- Section 3 :** Qui peut utiliser le cadre ?
- Section 4 :** Résumé du cadre de la mesure de la performance de la localisation
- Section 5 :** Cadre de la mesure de la performance de la localisation
- Section 6 :** Résumé de l'évaluation de la localisation
- Section 7 :** Rapport de localisation et plan d'action

Acronymes :

CRM	Complaints Response Mechanism (Mécanisme de traitement des plaintes)
GHP	Global Humanitarian Platform (Plateforme humanitaire mondiale)
HCT	Humanitarian Country Team (Équipe humanitaire nationale)
HNO	Humanitarian Needs Overview (Aperçu des besoins humanitaires)
HRP	Humanitarian Response Plan (Plan d'intervention humanitaire)
KPI	Key Performance Indicator (Indicateur clé de performance)
L/NA	Local/National Actor (Acteur local/national)
LPMF	Localisation Performance Measurement Framework (Cadre de la mesure de la performance de la localisation)
NEAR	Network for Empowered Aid Response (Réseau pour une réponse autonomisée de l'aide)
INGO	International Non-Governmental Organisation (Organisation internationale non gouvernementale)
PoP	Principles of Partnership (Principes de partenariat)
SAG	Strategic Advisory Group (Groupe consultatif stratégique)
TWG	Technical Working Group (Groupe de travail technique)
UN	United Nations (Nations Unies)
WHS	World Humanitarian Summit (Sommet humanitaire mondial)

Section 2. Glossaire des termes de localisation

Sommet humanitaire mondial	Le Sommet humanitaire mondial (WHS) s'est tenu à Istanbul, en Turquie, en mai 2016. L'objectif du sommet était de susciter des engagements visant à réduire les souffrances et à fournir une aide plus efficace aux personnes prises dans des crises humanitaires.
Le Grand Bargain	Le Grand Bargain est un accord entre plus de 30 des plus grands donateurs et fournisseurs d'aide qui a pour but de renforcer l'aide humanitaire. Il comprend une série de changements dans les pratiques de travail des donateurs et des organisations d'aide qui apporteraient un milliard de dollars supplémentaires sur cinq ans aux personnes ayant besoin d'aide humanitaire.
Localisation	La localisation de la réponse humanitaire (ou localisation) est un processus de reconnaissance, de respect et de renforcement du leadership des autorités locales et de la capacité de la société civile locale dans l'action humanitaire, afin de mieux répondre aux besoins des populations affectées et de préparer les acteurs nationaux aux futures réponses humanitaires. ¹
Acteurs locaux et nationaux	ONG locales ou nationales basées dans le sud du monde et qui ne sont en aucune façon affiliées à une ONG internationale. ²
Mesure de la performance	La mesure de la performance est le processus de collecte, d'analyse et de communication de renseignements sur la performance d'une personne, d'un groupe, d'une organisation, d'un système ou d'un composant.
Financement direct	Pour les donateurs institutionnels (principalement gouvernementaux) - financement direct du donateur initial aux organisations locales et nationales, c'est-à-dire un financement qui ne passe pas par un intermédiaire international. Pour les organismes de l'ONU et les ONG internationales - le transfert direct des fonds collectés publiquement (c'est-à-dire des fonds qui ne proviennent pas de donateurs institutionnels) aux organisations locales et nationales. ³
Financement « le plus direct possible »	Financement acheminé par l'entremise d'un fonds commun/national qui est directement accessible aux intervenants nationaux et locaux. ⁴

¹ OCDE (2017) *Localiser la réponse : Sommet humanitaire mondial - Mettre les politiques en pratique et les engagements en action.*

² NEAR (2018) *Lettre ouverte - Résultats des définitions du groupe de travail sur les marqueurs de localisation.*

³ Ibid.

⁴ Ibid.

Principes de partenariat (PoP) La Plateforme humanitaire mondiale⁵ a adopté les Principes de partenariat (PoP) en 2007, qui soulignent l'importance d'établir des relations fondées sur l'égalité, la transparence et la confiance. Il s'agit notamment de l'égalité, de la transparence, de l'approche axée sur les résultats, de la responsabilité et de la complémentarité.

Développement organisationnel Un processus de changement visant à construire la capacité d'une organisation et à améliorer son aptitude à servir les individus efficacement et à répondre à leurs besoins.

Section 3. Qui peut utiliser ce cadre ?

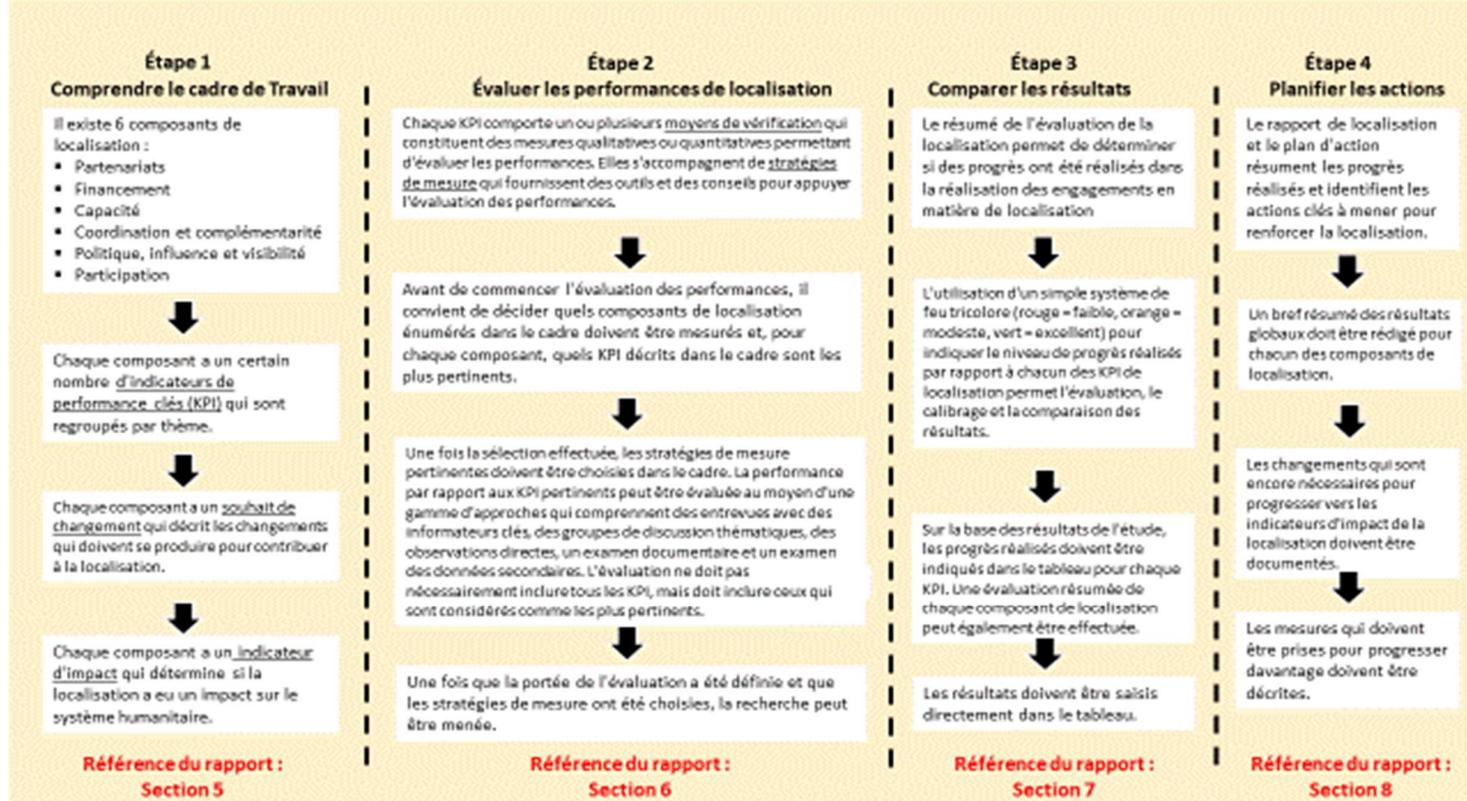
Bien que ce cadre se concentre principalement sur les préoccupations particulières auxquelles les L/NA sont confrontés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des engagements en matière de localisation, il est également pertinent pour une série d'autres organisations et tâches, notamment les ONG internationales et les agences des Nations Unies, les donateurs et les institutions universitaires et de recherche. Les différentes manières dont il peut soutenir la réflexion, la recherche et l'évaluation sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les questions mises en évidence en rouge exigeront une évaluation des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'impact pour chacun des composants de la localisation.

ONG locales et nationales	ONG internationales et agences des Nations Unies	Donateurs	Recherche et évaluation
<p>Objectif : Mesurer, rapporter et communiquer les progrès réalisés dans le respect des engagements en matière de localisation et informer le plaidoyer lorsque des lacunes sont identifiées.</p>	<p>Objectif : Comprendre comment l'organisation soutient la localisation et identifier les domaines où un changement interne ou un plaidoyer externe est nécessaire pour respecter les engagements en matière de localisation.</p>	<p>Objectif : Comprendre comment les politiques et procédures des donateurs contribuent à la localisation. Informer le plaidoyer et l'action dans les domaines où des faiblesses ont été identifiées.</p>	<p>Objectif : Mesurer, rendre compte et communiquer les résultats obtenus par le système humanitaire en ce qui concerne les engagements pris en matière de localisation. Informer le plaidoyer et l'action dans les domaines où des faiblesses ont été identifiées.</p>
<p>Moyens d'utiliser le cadre : Quelle est l'expérience de notre organisation en matière de localisation et quels progrès ont été réalisés pour chacun des différents aspects de la localisation ?</p>	<p>Moyens d'utiliser le cadre : Quelle est la compréhension de notre organisation de la localisation et comment celle-ci se compare-t-elle aux engagements décrits dans le cadre ?</p>	<p>Moyens d'utiliser le cadre : Quelle est la compréhension de notre organisation de la localisation et comment celle-ci se compare-t-elle aux engagements décrits dans le cadre ?</p>	<p>Moyens d'utiliser le cadre : Dans quelle mesure et de quelle manière des progrès ont-ils été accomplis dans la réalisation des engagements en matière de localisation ?</p>

⁵ La plateforme humanitaire mondiale (GHP) est une initiative découlant d'un dialogue de juillet 2006 entre l'ONU et les ONG dans le but de discuter des moyens d'améliorer les partenariats entre diverses organisations humanitaires. L'intégralité des principes de partenariat peut être consultée à l'adresse <https://www.icvanetwork.org/principles-partnership-statement-commitment>.

<p>Dans quelle mesure et de quelle manière la localisation a-t-elle contribué aux changements (positifs ou négatifs) dans l'efficacité de notre réponse humanitaire ?</p> <p>Comment pouvons-nous communiquer la performance et l'impact de la localisation aux parties prenantes internes et externes ?</p> <p>Sur quoi devrions-nous concentrer les efforts de plaidoyer de notre organisation afin d'accélérer le rythme de la localisation ?</p>	<p>Quelle est l'efficacité avec laquelle notre organisation progresse dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de localisation ?</p> <p>Quels aspects de la localisation de notre organisation sont sous-performants et quelles politiques, systèmes ou approches doivent être modifiés pour y remédier ?</p> <p>Dans quelle mesure et de quelle manière la localisation a-t-elle contribué aux changements (positifs ou négatifs) dans l'efficacité de notre réponse humanitaire ?</p>	<p>Dans quelle mesure atteignons-nous les principaux indicateurs de performance en matière de financement ? Quelles sont les lacunes de nos politiques et pratiques et comment pouvons-nous les combler ?</p> <p>Dans quelle mesure et de quelle manière la localisation a-t-elle contribué aux changements (positifs ou négatifs) dans l'efficacité du système humanitaire ?</p> <p>Sur quoi devrions-nous concentrer les efforts de plaidoyer de notre organisation afin d'accélérer le rythme de la localisation ?</p>	<p>Dans quelle mesure et de quelle manière la localisation a-t-elle contribué aux changements (positifs ou négatifs) dans l'efficacité de la réponse humanitaire ?</p> <p>Dans quels domaines des progrès n'ont-ils pas été réalisés et quelles en sont les raisons ?</p> <p>Quels changements doivent être apportés aux politiques ou aux pratiques et par qui pour corriger les points faibles ?</p>
--	--	---	--

Section 4. Guide d'utilisation du cadre



Section 5. Résumé du cadre de la mesure de la performance de la localisation

Le tableau ci-dessous présente un résumé de chaque composant de localisation incluse dans le LPMF. Il décrit le changement souhaité qui est attendu, fournit un indicateur d'impact et résume les principaux indicateurs de performance.

Notes d'orientation : Six composants de localisation codés par couleur sont listés ci-dessous. Chaque composant a un changement souhaité qui décrit les changements qui doivent se produire pour contribuer à la localisation ; chacun a un certain nombre d'indicateurs de performance clés (KPI) qui sont regroupés par thème (par exemple, quantité de financement, qualité du financement, etc.) ; chacun a un indicateur d'impact qui détermine si la localisation a eu un impact sur le système humanitaire.

1. Partenariats	
Changement souhaité	Des partenariats plus authentiques et équitables et moins de sous-traitance
Indicateur d'impact	Des partenariats équitables et complémentaires entre les L/NA et les ONG/ONU pour faciliter une réponse humanitaire opportune et efficace
Indicateurs clés de performance	(1.1) Qualité des relations, (1.2) Passer de partenariats axés sur les projets à des partenariats stratégiques, (1.3) Engagement des partenaires tout au long du cycle des projets
2. Financement	
Changement souhaité	Amélioration de la quantité et de la qualité du financement des acteurs locaux et nationaux (L/NA)
Indicateur d'impact	Augmentation du nombre de L/NA décrivant l'indépendance financière qui leur permet de répondre plus efficacement aux interventions humanitaires
Indicateurs clés de performance	(2.1) Quantité de financement, (2.2) Qualité du financement, (2.3) Accès au financement « direct » (2.4) Gestion des risques
3. Capacité	
Changement souhaité	Un soutien plus efficace pour des capacités institutionnelles fortes et durables en matière de L/NA et moins d'affaiblissement de ces capacités par les ONGI/ONU.
Indicateur d'impact	L/NA sont en mesure de répondre de manière efficace et efficiente aux crises humanitaires et bénéficient d'un soutien ciblé et pertinent de la part des ONGI/ONU.
Indicateurs clés de performance	(3.1) Gestion de la performance, (3.2) Développement organisationnel, (3.3) Normes de qualité, (3.4) Recrutement et croissance rapide
4. Coordination et complémentarité	
Changement souhaité	Renforcement du leadership, de la présence et de l'influence du L/NA dans le leadership humanitaire et les mécanismes de coordination.
Indicateur d'impact	Il existe de solides mécanismes nationaux de direction et de coordination de l'action humanitaire, mais lorsque ce n'est pas le cas, il faudrait que les L/NA participent aux mécanismes de coordination internationale en tant que partenaires égaux et dans le respect des principes humanitaires.
Indicateurs clés de performance	(4.1) Leadership humanitaire, (4.2) Coordination humanitaire (4.3) Intervention concertée et complémentaire

5. Politique, influence et visibilité	
Changement souhaité	Présence accrue des L/NA dans les débats de politique internationale et plus grande reconnaissance et visibilité publiques de leur contribution à l'action humanitaire.
Indicateur d'impact	Les L/NA définissent les priorités humanitaires et sont reconnus pour cela dans les rapports.
Indicateurs clés de performance	(5.1) Influence sur les politiques, le plaidoyer et l'établissement de normes, (5.2) Visibilité dans les rapports et les communications
6. Participation	
Changement souhaité	Participation plus complète et plus influente des personnes touchées par la crise à la nature de l'aide qui leur est apportée et à la manière dont elle est dispensée.
Indicateur d'impact	Les personnes touchées façonnent pleinement l'action humanitaire et y participent pleinement.
Indicateurs clés de performance	(6.1) Participation des communautés aux interventions humanitaires, (6.2) Participation des communautés à l'élaboration des politiques et des normes humanitaires

Section 6. Cadre de la mesure de la performance de la localisation

Le LPMF fournit un moyen de mesurer les progrès vers la localisation. Il complète le tableau récapitulatif et fournit une liste plus détaillée des indicateurs de performance clés pour chaque composant de localisation, un moyen de vérification et des stratégies de mesure.

Notes d'orientation : chaque composant de localisation est représenté par un tableau à code couleur. Le tableau énumère le changement souhaité, l'indicateur d'impact et les groupes d'indicateurs clés de performance (KPI). Un ou plusieurs KPI sont énumérés sous chaque thème. Chaque KPI comporte un ou plusieurs moyens de vérification qui sont des mesures qualitatives ou quantitatives pouvant être utilisées pour évaluer la performance. Elles sont accompagnées de stratégies de mesure qui fournissent des outils et des conseils pour appuyer l'évaluation de la performance (des liens vers des outils de mesure spécifiques sont présentés à l'annexe 1).

1. Avant de commencer l'évaluation des performances, il convient de décider quels composants de localisation énumérés dans le cadre doit être mesuré et, pour chaque composant, quels indicateurs clés de performance décrits dans le cadre sont les plus pertinents.
2. Une fois la sélection effectuée, les stratégies de mesure pertinentes devraient être choisies. La performance par rapport aux KPI pertinents peut être évaluée au moyen d'une gamme d'approches qui comprennent des entrevues avec des informateurs clés, des discussions de groupe, des observations directes, l'examen de documents et l'examen de données secondaires. L'évaluation ne doit pas nécessairement inclure tous les KPI, mais doit inclure ceux qui sont considérés comme les plus pertinents.
3. Une fois que la portée de l'évaluation a été définie et que les stratégies de mesure ont été choisies, la recherche peut être menée.

1. Partenariats	
Changement souhaité	Des partenariats plus authentiques et équitables et moins de sous-traitance
Indicateur d'impact	Des partenariats équitables et complémentaires entre les L/NA et les ONGI/ONU facilitent la fourniture d'une réponse humanitaire pertinente, rapide et efficace.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
1.1 Qualité des relations <ul style="list-style-type: none"> Les L/NA ont du pouvoir dans les partenariats Les relations avec les L/NA sont guidées par les principes de partenariat (égalité, transparence, approche axée sur les résultats, responsabilité et complémentarité) et sont réexaminées périodiquement. Les partenariats sont dotés d'un mécanisme permettant de soulever et de répondre aux préoccupations. 	Qualité dans les relations <ul style="list-style-type: none"> Les accords de partenariat définissent clairement la nature du partenariat (stratégique, axé sur le projet, sous-traitant) et font référence au PoP. Les outils de suivi de la qualité des partenariats sont couramment utilisés et intègrent des indicateurs pour une relation constructive et de qualité qui comprennent un examen périodique. Les accords de partenariat disposent d'un mécanisme pour répondre aux préoccupations. 	Qualité dans les relations <ul style="list-style-type: none"> Réviser les accords de partenariat des L/NA Examiner les outils de suivi de la qualité des partenariats. Interviewer les cadres supérieurs et le personnel de gestion des partenariats des L/NA, leurs partenaires et les donateurs ONGI/ONU.
1.2 Passer de partenariats axés sur des projets à des partenariats stratégiques <ul style="list-style-type: none"> Existence de partenariats stratégiques à long terme qui s'engagent à construire des systèmes et des processus qui reflètent l'ambition et les objectifs des L/NA. 	Passer de partenariats axés sur des projets à des partenariats stratégiques. <ul style="list-style-type: none"> Augmentation annuelle de la proportion de contrats de partenariat allant au-delà des activités basées sur des projets et fournissant un soutien concret au développement organisationnel. 	Passer de partenariats axés sur des projets à des partenariats stratégiques. <ul style="list-style-type: none"> Examiner la nature du partenariat L/NA (stratégique, axé sur les projets, sous-traitance) et documenter les changements d'une année sur l'autre.
1.3 Engagement des partenaires tout au long du cycle du projet <ul style="list-style-type: none"> Les projets et les budgets sont co-conçus, mis en œuvre, suivis et évalués avec les L/NA et les personnes affectées (voir Section 6 - Participation). 	Engagement des partenaires tout au long du cycle du projet. <ul style="list-style-type: none"> Preuve de la participation des L/NA tout au long du cycle du projet (examen de l'évaluation, conception du projet, mise en œuvre, suivi et évaluation). 	Engagement des partenaires tout au long du cycle du projet. <ul style="list-style-type: none"> Revoir l'engagement de la participation des L/NA à l'évaluation, à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets. Entrevue avec le personnel de gestion de projet des L/NA.

2. Financement

Changement souhaité	Amélioration de la quantité et de la qualité du financement des L/NA.
Indicateur d'impact	Un environnement de financement qui promeut, encourage et soutient la localisation pour permettre une réponse humanitaire plus pertinente, rapide et efficace.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
2.1 Quantité de financement <ul style="list-style-type: none"> Le montant du financement humanitaire en faveur des L/NA augmente conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand Bargain et du Pacte pour le changement. Les ONGI/ONU publient régulièrement le pourcentage du financement qu'elles ont transféré aux L/NA. 	Quantité de financement <ul style="list-style-type: none"> Augmentation d'une année sur l'autre de la part du financement total de l'aide humanitaire allouée aux L/NA. Augmentation d'une année sur l'autre du nombre de donateurs/agences des Nations Unies qui publient le pourcentage du financement transféré aux L/NA. Nombre et types de mécanismes de financement humanitaire disponibles dans le pays pour les L/NA. 	Quantité de financement <ul style="list-style-type: none"> Examiner le financement annuel total reçu par L/NA et sa proportion par rapport aux autres acteurs humanitaires (ONGI, agences des Nations Unies, autres). Examiner les données des ONGI/ONU et des donateurs sur le pourcentage de financement qu'ils transmettent aux L/NA.

<ul style="list-style-type: none"> Des mécanismes de financement nouveaux et novateurs sont mis à la disposition des L/NA. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence et efficacité des mécanismes de financement novateurs qui favorisent la localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec le personnel de financement des L/NA, des ONGI/ONU et des donateurs. Examiner le nombre et le type de mécanismes de financement disponibles dans le pays pour les L/NA.
<p>2.2 Qualité du financement</p> <ul style="list-style-type: none"> Le financement et le soutien sont mis à la disposition de L/NA pour les interventions d'urgence, sont fournis rapidement et comprennent le financement pour l'embauche de personnel qualifié supplémentaire. Le financement des frais d'exploitation (bureau, entreposage, transport, communications, informatique, impression) est inclus dans les ententes de financement des L/NA. Les frais généraux devraient être partagés à parts égales entre les partenaires de L/NA et les ONGI/ONU sans condition de rapport. Un financement adéquat est donné pour fournir une réponse conforme aux normes de qualité et des engagements sont pris pour éviter ou combler les lacunes dans le financement lorsque c'est possible. Transparence des transactions financières et des budgets entre les ONGI/ONU et les L/NA. Les ajustements raisonnables requis pendant la mise en œuvre peuvent être rapidement et efficacement discutés avec l'organisme de financement dans les mêmes conditions. Les donateurs devraient introduire un financement pluriannuel et inciter leurs propres bénéficiaires à faire de même afin de permettre aux acteurs locaux de retenir leur personnel et d'assurer une meilleure préparation, stabilité et qualité des programmes et des organisations. Les ONGI/ONU s'efforcent activement de renforcer la viabilité financière des partenaires de L/NA. 	<p>Qualité du financement</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement à la disposition des L/NA dans les deux semaines suivant une crise pour la mobilisation du personnel, l'achat de l'aide humanitaire et la fourniture d'une réponse conforme aux normes de qualité. Mesure dans laquelle les coûts de fonctionnement sont couverts dans les accords de financement des activités de L/NA. Les contrats de financement prévoient des ajustements raisonnables à apporter au cours de la mise en œuvre. Égalité des frais généraux entre L/NA et ONGI/ONU. Participation des L/NA aux décisions de financement et transparence des transactions financières et des budgets. Les échelles salariales des L/NA et les procédures financières sont respectées ; lorsqu'il est nécessaire de renforcer les procédures financières, les efforts sont axés sur le renforcement des systèmes dans leur ensemble plutôt que sur l'imposition de systèmes fondés sur des projets. Existence de procédures harmonisées de déclaration et de comptabilité dans les relations de collaboration entre les organisations internationales et les L/NA. Augmentation d'une année sur l'autre de la part de l'aide humanitaire pluriannuelle accordée aux L/NA. Stratégies d'appui des ONGI/ONU aux L/NA pour lever des fonds par l'intermédiaire des donateurs internationaux. 	<p>Qualité du financement</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le financement reçu par les L/NA dans les deux semaines suivant une crise. Examiner les ententes de financement afin de déterminer dans quelle mesure elles comprennent les coûts de fonctionnement, les rajustements raisonnables et l'égalité des paiements de frais généraux. Interviewer le personnel de L/NA, des ONGI/ONU et des donateurs pour démontrer que les politiques ont été utilisées dans la pratique. Interroger le personnel de financement des L/NA pour examiner la participation aux décisions de financement, déterminer dans quelle mesure les échelles salariales et les systèmes financiers sont respectés et démontrer l'utilisation de procédures harmonisées. Examiner les rapports des donateurs pour déterminer l'existence de procédures harmonisées. Examiner la proportion du financement pluriannuel accordé aux L/NA. Revoir les stratégies de financement des L/NA et la contribution des ONGI/ONU à ces stratégies.
<p>2.3 Accès au financement « direct »</p> <ul style="list-style-type: none"> Les L/NA accèdent au financement sans intermédiaire. Lorsque cela n'est pas possible, les L/NA peuvent accéder au financement « le plus direct possible » (par exemple financement canalisé par le biais d'un fonds commun/national qui est directement accessible aux L/NA). 	<p>Accès au financement « direct »</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ONGI/ONU facilitant l'accès direct au financement des donateurs et/ou facilitant l'accès aux principaux donateurs dans le pays. Augmentation d'une année sur l'autre du financement direct des L/NA et/ou du financement « le plus direct possible » via un fonds commun/national. 	<p>Accès au financement « direct »</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec le personnel de financement des L/NA pour déterminer l'engagement des donateurs. Calculer les changements dans le financement « direct » et « le plus direct possible » au fil du temps.

<ul style="list-style-type: none"> Les L/NA ont accès directement aux donateurs et/ou assistent aux réunions des donateurs avec leurs partenaires ONGI/ONU. 	<ul style="list-style-type: none"> Les ONGI/ONU encouragent et facilitent les contacts directs entre les L/NA et les donateurs. 	
<p><u>2.4 Gestion financière et atténuation des risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les L/NA disposent de systèmes de gestion financière et de procédures comptables solides et ont mis en place une stratégie de financement. Les risques de fraude et de corruption sont reconnus par les L/NA et des systèmes efficaces sont mis en place pour atténuer et gérer les risques. Changement dans la culture organisationnelle et réduction des obstacles législatifs des donateurs au financement des L/NA. 	<p><u>Gestion financière et atténuation des risques.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Existence de systèmes de gestion financière et d'une stratégie de financement efficaces. Existence d'un cadre de gestion des risques de L/NA qui traite des risques fiduciaires, institutionnels et programmés. Augmentation du nombre de donateurs ayant le goût du risque et des systèmes en place pour financer les L/NA. 	<p><u>Gestion financière et atténuation des risques.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des procédures financières, des rapports d'audit et de la stratégie de financement. Examen des systèmes d'atténuation et de gestion des risques. Entrevues avec la direction des L/NA et le personnel du projet. Entretiens avec des donateurs pour déterminer la pension au risque et les obstacles législatifs.

3. Capacité	
Changement souhaité	Un soutien plus efficace pour des capacités institutionnelles fortes et durables en matière de L/NA et moins d'affaiblissement de ces capacités par les ONGI/ONU.
Indicateur d'impact	L/NA sont en mesure de répondre de manière efficace et efficiente aux crises humanitaires et bénéficient d'un soutien ciblé et pertinent de la part des ONGI/ONU.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
<p><u>3.1 Gestion de la performance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Des systèmes de planification de la relève et de gestion de la performance existent dans les L/NA et comprennent des avantages et des responsabilités. 	<p><u>Gestion de la performance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Existence de systèmes de gestion de la performance dans les L/NA qui incluent la planification de la relève. Nombre de L/NA à des postes de direction dans la réponse humanitaire (co-leadership national/sous-national du Cluster, HCT, groupes de travail thématiques). 	<p><u>Gestion de la performance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les systèmes de gestion de la performance Voir 4.1 Le leadership humanitaire pour une approche d'évaluation des L/NA dans les positions de leadership. Entretien avec le personnel des ressources humaines et de gestion des L/NA.
<p><u>3.2 Développement organisationnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le développement organisationnel est un objectif central des partenariats. Les évaluations des capacités sont couramment utilisées et des efforts ont été faits pour harmoniser les approches d'évaluation des capacités dans l'ensemble du secteur. Le soutien au développement organisationnel par les ONGI/ONU est coordonné et les résultats sont cumulatifs. Une compréhension commune entre les ONGI/ONU et les L/NA du fait qu'un développement organisationnel réussi entraînera un changement dans les relations et une plus grande autonomie. 	<p><u>Développement organisationnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les contrats de partenariat incluent le développement organisationnel. Existence d'évaluations des capacités Preuve que le développement organisationnel des ONGI/ONU est coordonné et que le nombre d'efforts isolés et/ou répétitifs a été considérablement réduit. Preuve d'un développement organisationnel entraînant une autonomie « graduelle » et/ou une plus grande autonomie. 	<p><u>Développement organisationnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les contrats de partenariat. Examiner les documents d'évaluation de la capacité. Interroger le personnel et la direction des ressources humaines de L/NA et des donateurs. Examiner les partenariats pour déterminer s'il y a des preuves d'autonomie « graduelle ».

<p>3.3 Standards de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> Les normes, outils et politiques humanitaires contextualisés sont disponibles dans les langues locales pertinentes. Le personnel du programme et le personnel technique des L/NA ont une bonne compréhension des principes humanitaires et des normes de qualité contextualisées. 	<p>Standards de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la proportion de normes, d'outils et de politiques humanitaires communs qui ont été contextualisés et de documents clés tels que les procédures d'intervention d'urgence qui ont été traduits ou élaborés par les L/NA. Appui des ONGI/ONU et des donateurs au renforcement de la connaissance et de la pratique des principes et des normes humanitaires des L/NA. 	<p>Standards de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les normes, les outils et les politiques. Interroger la direction et le personnel technique des L/NA pour évaluer l'existence et l'utilisation des normes contextualisées. Revoir l'appui des ONGI/ONU au renforcement de la connaissance des principes et des normes par les ONGI/ONU des L/NA. Observation directe de l'utilisation des normes.
<p>3.4 Recrutement et croissance rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ONGI/ONU ont des lignes directrices en matière de recrutement éthique et s'y conforment. Le personnel des L/NA n'est pas activement approché ou invité à postuler à des postes vacants au sein des ONGI/ONU. Appui des ONGI/ONU au renforcement des mécanismes d'alerte des L/NA. Les ONGI/ONU adoptent des approches novatrices telles que l'intégration du personnel et/ou l'observation et l'encadrement des ONGI/ONU pendant l'intervention humanitaire, de préférence à la substitution des capacités. 	<p>Recrutement et croissance rapide.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'ONGI/ONU ayant des lignes directrices en matière de recrutement éthique et la preuve qu'elles s'y conforment. Nombre d'agents nationaux et locaux approchés ou recrutés par les ONGI/ONU au cours des six premiers mois suivant une situation d'urgence. Existence d'un soutien d'urgence de la part des ONGI/ONU pour les L/NA avant et pendant l'intervention humanitaire. Existence de mécanismes d'appoint soutenus par les donateurs. Nombre d'ONGI/ONU qui ont utilisé d'autres moyens d'expansion tels que l'intégration du personnel, l'observation et le mentorat. 	<p>Recrutement et croissance rapide.</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les lignes directrices en matière de recrutement éthique. Interroger le personnel des ressources humaines des ONGI/ONU pour évaluer l'existence et la mise en œuvre de lignes directrices en matière de recrutement éthique. Interroger la direction des L/NA et le personnel du projet pour recueillir des données sur le nombre de personnes approchées et/ou recrutées par les ONGI/ONU. Identifier et examiner les mécanismes d'urgence, y compris les données sur le déploiement des L/NA et le financement par les donateurs. Interroger la direction des L/NA pour obtenir des preuves de l'utilisation d'autres moyens d'expansion.

4. Coordination et complémentarité	
Changement souhaité	Renforcement du leadership, de la présence et de l'influence du L/NA dans le leadership humanitaire et les mécanismes de coordination.
Indicateur d'impact	Il existe de solides mécanismes nationaux de direction et de coordination de l'action humanitaire, mais lorsque ce n'est pas le cas, il faudrait que les L/NA participent aux mécanismes de coordination internationale en tant que partenaires égaux et dans le respect des principes humanitaires.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
<p>4.1 Leadership humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Les forums locaux et nationaux existants de coordination humanitaire et de leadership sont utilisés, soutenus et de nouvelles plateformes adaptées au contexte, ne sont créées que si elles sont nécessaires. Là où les Clusters sont actifs, un plan de transition existe pour transférer le leadership et la coordination humanitaire aux autorités nationales/sous-nationales. 	<p>Leadership humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence de forums préexistants de direction et de coordination de l'action humanitaire et d'appui à ces forums. Application du principe de la direction gouvernementale des mécanismes de coordination, à l'exception des situations où le gouvernement fait passer les intérêts 	<p>Leadership humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le modèle de coordination Cluster et l'examen de l'architecture de coordination Cluster (s'il existe) pour déterminer s'il soutient ou remplace les forums de coordination humanitaire préexistants. Évaluer l'adhésion au HCT. Évaluer le co-leadership des clusters au niveau national/sous-national.

<ul style="list-style-type: none"> Les L/NA font partie d'équipes humanitaires nationales (HCT) ou de forums nationaux de leadership humanitaire pertinents. Les L/NA jouent un rôle de leadership dans les mécanismes de coordination (par exemple, les réunions de coordination sectorielles ou de groupes sectoriels), le cas échéant. 	<p>politiques avant les besoins humanitaires ou les préoccupations de protection.</p> <ul style="list-style-type: none"> Preuve de la pertinence des structures de coordination d'après l'examen le plus récent de l'architecture de coordination Cluster. Existence d'un plan de transition des clusters pour guider le transfert des clusters aux autorités nationales. % de sièges pour les L/NA dans les HCT. % des L/NA dans des postes de co-leadership pour les clusters au niveau national/sous-national. Preuve que les donateurs ont mis des fonds à disposition pour soutenir le co-leadership des Clusters des L/NA. 	<ul style="list-style-type: none"> Interroger le gouvernement et les responsables et co-responsables des Clusters des L/NA. Interroger les L/NA et les donateurs pour identifier les initiatives visant à financer le leadership des clusters. Obtenir et examiner les plans de transition des clusters (lorsqu'ils existent).
<p>4.2 Coordination humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Les HCT et les clusters fonctionnent d'une manière qui crée un environnement favorable aux L/NA. Les L/NA sont des membres actifs des clusters et sont représentés dans les groupes de travail. 	<p>Coordination humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> % des L/NA qui assistent et participent ou contribuent activement aux réunions du Cluster. % des clusters qui fournissent des services d'interprétation (dans une langue appropriée) afin que tous les partenaires des clusters soient en mesure d'y participer. % de membres des groupes consultatifs stratégiques (SAG) et/ou des groupes de travail techniques (TWG) des L/NA. % de membres des L/NA des Groupes de Coordination Inter-Clusters (ICCG). 	<p>Coordination humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'appartenance aux L/NA d'un échantillon de clusters. Observation directe des réunions de clusters pour évaluer la participation, l'utilisation des langues locales/interprétation. Évaluer, le cas échéant, la composition des groupes consultatifs stratégiques (SAG) et des groupes de travail techniques (TWG) des L/NA. Évaluer l'adhésion des L/NA à l'ICCG.
<p>4.3 Réponse collaborative et complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire (c'est-à-dire sur la base d'une analyse des forces/faiblesses spécifiques des différents acteurs humanitaires). Les stratégies d'intervention reconnaissent les rôles clés du gouvernement et des L/NA dans le renforcement du lien entre l'humanitaire et le développement. Existence de paramètres clairement définis pour les ONGI/ONU complétant les L/NA en réponse à cette situation. 	<p>Réponse collaborative et complémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence de stratégies de clusters qui articulent la complémentarité des ONGI/ONU et des L/NA. Des HPR qui articulent les forces/faiblesses spécifiques des différents acteurs humanitaires et cherchent à en tirer parti pour renforcer l'intervention humanitaire. Existence de stratégies visant à lier l'intervention humanitaire et les interventions de développement qui reconnaissent le leadership du gouvernement et des L/NA. 	<p>Réponse collaborative et complémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des stratégies des clusters. Examen des HRP Entretiens avec les coordinateurs/co-coordinateurs de Cluster. Examen des stratégies visant à établir un lien entre l'action humanitaire et les activités de développement.

5. Politique, influence et visibilité	
Changement souhaité	Présence accrue des L/NA dans les débats de politique internationale et plus grande reconnaissance et visibilité publiques de leur contribution à l'action humanitaire.
Indicateur d'impact	Les L/NA définissent les priorités humanitaires et sont reconnus pour cela dans les rapports.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
<p><u>5.1 Influence sur les politiques, le plaidoyer et l'établissement de normes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les L/NA jouent un rôle de premier plan dans le plaidoyer humanitaire national. Les L/NA sont reconnus comme des acteurs clés dans les débats internationaux sur les politiques humanitaires qui peuvent avoir un impact significatif sur eux. les L/NA joue un rôle de premier plan dans la contextualisation régionale/nationale/locale des normes humanitaires. Les L/NA influencent les priorités des donateurs dans le pays, y compris la conception et la mise en œuvre des programmes. 	<p><u>Influence sur les politiques, le plaidoyer et l'établissement de normes.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Preuve que les L/NA initient, organisent et signent des déclarations de plaidoyer en nombre égal à celui des ONGI/ONU. Preuve que les L/NA sont d'accord et publient des documents politiques en nombre égal à celui des ONGI/ONU. Engagement des réseaux des L/NA et d'ONG dans les questions de politique humanitaire et l'établissement de normes. # de L/NA qui participent à la préparation de l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et du Plan d'intervention humanitaire (HRP). Participation directe des L/NA aux réunions de donateurs. 	<p><u>Influence sur les politiques, le plaidoyer et l'établissement de normes.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des déclarations de plaidoyer humanitaire et des documents de politique générale. Entretiens avec des membres de la direction et du personnel politique des L/NA, leurs partenaires internationaux et les donateurs. Examiner la participation des L/NA aux HNO/HRP.
<p><u>5.2 Visibilité dans les rapports et les communications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les L/NA jouent un rôle de premier plan dans la communication des questions humanitaires nationales, tant au niveau national qu'international. Reconnaissance du rôle des L/NA et crédit pour la conception et la mise en œuvre locale de la programmation dans les rapports des ONGI/ONU. Promotion des L/NA pour leur rôle dans l'action humanitaire auprès des médias internationaux et nationaux. 	<p><u>Visibilité dans les rapports et les communications.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les médias nationaux et internationaux couvrent les communications et les reportages des L/NA sur les questions humanitaires. Les L/NA sont correctement crédités dans les documents de programme et les rapports des donateurs pour le travail qu'ils entreprennent. Les L/NA sont promus par leurs partenaires ONGI/ONU dans les matériels de communication pour le public et les médias nationaux/internationaux. 	<p><u>Visibilité dans les rapports et les communications.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du matériel de communication et des articles des médias sur l'intervention humanitaire dans les médias nationaux et internationaux. Examen des documents de programme et des rapports des donateurs. Entretiens avec le personnel de communication des L/NA, leurs partenaires ONGI/ONU et les donateurs.

6. Participation

Changement souhaité	Participation plus complète et plus influente des personnes touchées par l'aide qui leur est fournie et à la façon dont elle est mise en œuvre.
Indicateur d'impact	Les personnes touchées façonnent pleinement l'action humanitaire et y participent pleinement.

Indicateurs clés de performance (KPI)	Modes de vérification	Stratégies de mesure
<p><u>6.1 Participation des personnes touchées à l'action humanitaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les personnes concernées participent activement à l'évaluation des besoins et ont leur mot à dire dans l'établissement des priorités, la nature et la qualité de l'aide et l'identification des bénéficiaires. 	<p><u>Participation des personnes touchées à l'action humanitaire.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les organisations humanitaires peuvent montrer comment les personnes touchées ont participé tout au long du cycle du projet. Les organisations humanitaires peuvent montrer comment elles ont suscité des suggestions et des réactions de la part 	<p><u>Participation des personnes touchées à l'action humanitaire.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les approches organisationnelles de l'engagement communautaire. Examiner les approches formelles du CRM, y compris les procédures de documentation des plaintes et les réponses de la direction.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes concernées disposent d'informations sur l'agence d'exécution et ont une bonne connaissance de ce que le programme cherche à réaliser et à qui il profitera. ▪ Les personnes concernées sont activement invitées à donner leur avis pendant et après la fourniture de l'assistance et disposent d'un moyen de faire des suggestions ou de donner leur avis. 	<p>des personnes touchées et comment elles ont abordé les questions soulevées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes concernées connaissent l'organisme d'exécution, la nature du programme et les personnes qu'il cherche à aider. ▪ Les personnes concernées sont en mesure d'expliquer comment elles participent aux différents aspects du cycle du projet. ▪ Les personnes concernées comprennent les différentes façons dont elles peuvent faire des suggestions et des commentaires sur le projet et peuvent expliquer comment cela a mené au changement. ▪ Existence de mécanismes formels au sein des L/NA et des ONGI/ONU pour fournir des informations aux personnes touchées et assurer leur participation. ▪ Existence de mécanismes officiels de traitement des plaintes et de systèmes de gestion connexes au sein des L/NA et des ONGI/ONU pour traiter les questions soulevées et fournir un retour. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interroger le personnel du projet. ▪ Organiser des groupes de discussion avec les bénéficiaires de l'aide pour déterminer (i) la fourniture d'informations, (ii) leur participation tout au long du cycle du projet, et (iii) l'efficacité des mécanismes de retour d'information ou de plaintes.
<p><u>6.2 Participation des personnes touchées à l'élaboration des politiques et des normes humanitaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les délibérations et les décisions des instances de direction et de coordination de l'action humanitaire s'appuient sur une compréhension approfondie de la situation, y compris les vues des personnes touchées. ▪ Les politiques et les normes humanitaires s'inspirent de l'expérience et des voix des personnes touchées. 	<p><u>Participation des personnes touchées à l'élaboration des politiques et des normes humanitaires.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les instances de direction et de coordination de l'action humanitaire sont en mesure d'indiquer comment les décisions ont été prises en connaissance de cause par les personnes touchées. ▪ Les organisations humanitaires peuvent montrer comment leur action politique et normative a été éclairée par des consultations avec les personnes touchées. ▪ Les personnes concernées valident les questions soulevées en leur nom et la pertinence des normes contextualisées. 	<p><u>Participation des personnes touchées à l'élaboration des politiques et des normes humanitaires.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interroger les dirigeants humanitaires et les cadres supérieurs des organismes humanitaires pour déterminer comment les personnes touchées ont pris des décisions éclairées. ▪ Examiner les stratégies HRP, HNO, cluster pour évaluer la participation des personnes affectées. ▪ Examiner un échantillon d'évaluations des clusters. ▪ Organiser des groupes de discussion avec les bénéficiaires de l'aide afin de déterminer leur participation à l'élaboration de politiques et à l'établissement de normes.

Section 7. Résumé de l'évaluation de la localisation.

Le résumé de l'évaluation de la localisation offre un moyen simple de déterminer si des progrès ont été accomplis dans la réalisation des engagements en matière de localisation. L'utilisation d'une échelle simple (faible, modeste, excellent) et d'un bref descriptif pour chacun des KPI permet de calibrer et comparer les résultats du cadre de mesure. Il donne également une indication des progrès réalisés par rapport aux engagements pris en matière de localisation et des domaines dans lesquels des améliorations sont encore possibles.

Notes d'orientation : utilisez l'échelle de trois points pour indiquer les progrès réalisés faible, modeste, excellent. Inscrivez les résultats de l'outil d'évaluation directement dans le tableau.

Composition de la localisation		Faible	Modeste	Excellent
1. Partenariats				
1.1 Qualité des relations	Les L/NA exercent leur pouvoir dans les partenariats. Les PoP sont explicitement mentionnés dans tous les accords de partenariat. Les outils de surveillance de la qualité du partenariat sont utilisés. Des examens des partenariats sont effectués. Il est possible de répondre efficacement aux préoccupations concernant le partenariat.			
1.2 Passer de partenariats axés sur des projets à des partenariats stratégiques	Les L/NA ont des partenariats stratégiques qui soutiennent le développement organisationnel.			
1.3 Engagement des partenaires tout au long du cycle du projet	Les L/NA participent régulièrement à tous les aspects du cycle du projet.			
2. Financement				
2.1 Quantité de financement	Augmentation du financement humanitaire en faveur des L/NA. Les ONGI/ONU publient le % de financement qu'elles transmettent aux L/NA. Augmentation du nombre de mécanismes de financement mis à la disposition des L/NA.			
2.2 Qualité du financement	Financement des L/NA pour une nouvelle réponse humanitaire dans un délai de 2 semaines. Financement des frais de fonctionnement, y compris les frais de soutien de la recherche engagés par les établissements. Frais généraux partagés à parts égales entre les L/NA et les ONGI/ONU sans qu'aucun rapport ne soit présenté. Le financement fourni est suffisant pour répondre aux normes de qualité. Transparence des transactions financières et des budgets avec les L/NA. Souplesse pour que les L/NA puissent faire des ajustements raisonnables pendant la mise en œuvre.			

	Disponibilité d'un financement pluriannuel pour la préparation, la stabilité et la qualité. Les ONGI/ONU s'efforcent activement de renforcer la viabilité financière des L/NA.			
2.3 Accès au financement « direct »	Changements dans l'accès des L/NA au financement direct. Changements dans l'accès des L/NA au financement auprès d'un seul intermédiaire. Augmentation de l'accès direct aux donateurs des L/NA.			
2.4 Gestion des risques	Les L/NA disposent de systèmes de gestion financière et de procédures comptables robustes. Les L/NA ont mis en place des systèmes efficaces pour atténuer et gérer les risques. Rythme de changement dans la culture organisationnelle/réduction des obstacles des donateurs au financement des L/NA.			
3. Capacité		Faible	Modeste	Excellent
3.1 Gestion de la performance	Efficacité des stratégies de gestion de la performance en matière de L/NA. Les L/NA ont mis en place des plans de succession pour les postes essentiels.			
3.2 Développement organisationnel	Le développement organisationnel est un objectif central des partenariats. Les évaluations des capacités sont couramment utilisées. Le développement organisationnel est coordonné et les résultats sont cumulatifs. Un développement organisationnel réussi se traduit par une plus grande autonomie en matière de L/NA.			
3.3 Standards de qualité	Les normes sont contextualisées et disponibles dans la langue locale.			
3.4 Recrutement et croissance rapide	Les organisations ONGI/ONU ont des directives de recrutement éthique et les utilisent. Le personnel des L/NA n'est pas contacté dans les 6 mois suivant une crise. Les ONGI/ONU utilisent des approches novatrices pour soutenir l'essor des L/NA. Les ONGI/ONU utilisent des approches novatrices pour soutenir l'essor des L/NA.			
4. Coordination et complémentarité		Faible	Modeste	Excellent
4.1 Leadership humanitaire	Un soutien est fourni aux forums préexistants de leadership et de coordination. Les L/NA sont membres de HCT. Les L/NA occupent des postes de co-chefs de file dans les clusters.			
4.2 Coordination humanitaire	Les HCT et les clusters offrent un environnement favorable aux L/NA. Les L/NA sont des membres actifs des clusters et sont représentés dans les groupes de travail.			
4.3 Réponse collaborative et complémentaire	L'aide humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire. Les stratégies d'intervention décrivent les rôles du gouvernement et des L/NA dans le renforcement du lien entre l'aide humanitaire et le développement.			
5. Politique, influence et visibilité		Faible	Modeste	Excellent
5.1 Influence sur les politiques, le plaidoyer et l'établissement de normes	Les L/NA jouent un rôle de premier plan dans le plaidoyer humanitaire national.			

	<p>Les L/NA jouent un rôle de premier plan dans la contextualisation des normes humanitaires.</p> <p>Les L/NA influencent les priorités des donateurs dans le pays.</p>			
5.2 Visibilité dans les rapports et les communications	<p>Les L/NA jouent un rôle de premier plan dans la communication des questions humanitaires nationales.</p> <p>Les L/NA sont crédités dans les rapports pour le travail qu'ils entreprennent.</p> <p>Les L/NA sont promus par leurs partenaires ONGI/ONU dans les matériels de communication.</p>			
6. Participation		Faible	Modeste	Excellent
6.1 Participation des communautés aux interventions humanitaires	<p>Les personnes touchées ont leur mot à dire dans l'aide qu'elles reçoivent.</p> <p>Les personnes touchées sont informées sur les programmes et y participent.</p> <p>Les personnes touchées peuvent faire part de leurs commentaires ou déposer des plaintes.</p>			
6.2 Participation des communautés à l'élaboration des politiques et des normes humanitaires	<p>La prise de décisions humanitaires est éclairée par les points de vue des personnes touchées.</p> <p>Les politiques et les normes humanitaires sont éclairées par les personnes touchées.</p>			

Section 8. Rapport de localisation et plan d'action

Utilisez le tableau ci-dessous pour résumer l'état actuel de la localisation et identifier les domaines à améliorer afin de concentrer les efforts sur le renforcement de la localisation.

Notes d'orientation : rédiger un bref résumé des résultats globaux pour chacun des composants dans la troisième colonne. Discutez des principaux changements qui sont encore nécessaires pour progresser vers chacun des indicateurs d'impact de la localisation et résumez-les dans la quatrième colonne. La cinquième colonne peut être utilisée pour décrire les mesures qui doivent être prises pour progresser davantage. Celles-ci devraient être spécifiques et comprendre des détails sur ce qui doit être fait, par qui et à quelle date.

Modèle de plan d'action de localisation

Composant	Indicateur d'impact	Résumé des conclusions	Des changements sont encore nécessaires.	Actions proposées
1. Partenariats	Partenariats équitables et complémentaires entre les L/NA et les ONGI/ONU.	<i>Rédigez une brève description pour chaque composant de la localisation afin de résumer les résultats du cadre de mesure de la localisation.</i>	<i>Quels changements supplémentaires sont nécessaires pour progresser vers l'indicateur d'impact ?</i>	<i>Quelles sont les actions requises, par qui et quand ?</i>
2. Financement	Un environnement de financement qui promeut, encourage et soutient la localisation pour permettre une réponse humanitaire plus pertinente, rapide et efficace.			
3. Capacité	Les L/NA sont en mesure de réagir de manière efficace et efficiente et bénéficient d'un soutien ciblé et pertinent de la part des ONGI/ONU.			
4. Coordination et complémentarité	Il existe de solides mécanismes nationaux de direction et de coordination de l'action humanitaire, mais lorsque ce n'est pas le cas, il faudrait que les L/NA participent aux mécanismes de coordination internationale en tant que partenaires égaux et dans le respect des principes humanitaires.			

5. Politique, influence et visibilité	Les L/NA définissent les priorités humanitaires et sont reconnus pour cela dans les rapports.			
6. Participation	Les personnes touchées façonnent pleinement l'action humanitaire et y participent pleinement.			